

DISCUSSION DELIB 36

Le Maire : « Merci, questions ou commentaires ? Madame COSTE. »

Madame COSTE : « Oui, rapidement, mais on va voter oui, c'est quand même un peu surprenant c'est... on va voter non, excusez-moi, je fatigue, parce que c'est quand même un peu surprenant de voir ces surcoûts, là c'est quand même 25 % par rapport au marché initial, le 2^{ème} avenant. Donc voilà on révisé des devis à la baisse puis ensuite on les réévalue par des avenants, voilà c'est gênant. »

Le Maire : « Bien, merci Madame COSTE. Pas d'autres commentaires ? Madame DIOP. »

Madame DIOP : « Oui, j'interviens dans le même sens que Madame COSTE. Donc on a au moins une augmentation de 25 % par rapport au coût de base. Donc ça explique toujours, comme on vous le dit Monsieur le Maire et que vous ne voulez pas l'entendre, la précipitation dans vos choix. Donc nous, nous voulons une explication sur cette augmentation. Je profite de cette délibération pour vous faire remarquer que depuis quelques semaines on a des coupures d'électricité intempestives dans tous les quartiers de la ville, on voulait savoir ce qu'il se passe, Monsieur le Maire. »

Le Maire : « Merci, Madame DIOP. En fait vous apportez les réponses aux questions que vous vous posez. C'est vrai qu'il y a des coupures d'électricité et c'est justement parce que du matériel est défectueux et c'est parce qu'il est défectueux que l'on a choisi de le remplacer et que donc évidemment ça implique un certain nombre de travaux d'autant plus lorsqu'on a des matériels qui sont défectueux, et bien c'est comme ça quand vous vous avancez, vous voyez qu'il y a des choses qui n'avaient pas été prévus, elles sont défectueuses et bien la réponse à cet avenant elle est marquée noir sur blanc puisqu'il s'agit de procéder au remplacement du matériel défectueux. »

Madame DIOP : « Ca veut dire que l'étude n'a pas été faite comme il fallait, Monsieur le Maire. »

Le Maire : « Madame DIOP, vous savez si vous avez un don de double vue qui vous permet juste aux regards... on ne sait pas ce que l'on va trouver comme surprise quand on ouvre, de grâce, engagez-vous dans ce genre de service... ».

Madame DIOP : « Je ne suis pas devin mais...inaudible... ».

Le Maire : « Les entreprises ne le sont pas non plus, c'est justement pour ça qu'il y a lieu, lorsque l'on trouve quelque chose de défectueux au fur et à mesure que l'on avance, qu'il s'agit de le remplacer et soyez bien assurée... Madame DIOP, Madame DIOP, je ne connais pas de sociétés ou d'entreprises qui, lorsqu'elles commencent à faire des travaux, sachent forcément tout ce qu'il y a et tout ce qu'elles vont découvrir de défectueux mais si vous voulez, ça, c'est un métier et je pense que ça arrive à tout le monde. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Ne prennent pas part au vote ? C'est donc adopté. Monsieur JAMMET, s'abstient ? Bien, nous continuons. »